

Les territoires de la francophonie canadienne hors du Québec

Anne GILBERT
Université d'Ottawa – CANADA

Le Québec et le Canada français sont deux espaces interreliés, mais qui ne sauraient être confondus l'un avec l'autre. Le Québec n'est pas le seul endroit où l'on vit en français au Canada.

Figure 1

La grande majorité des francophones du pays – une population de 6,6 millions, soit 24,5 % de la population canadienne – se concentre certes au Québec : 5 639 000 personnes de langue maternelle française au dernier recensement (1991) ou 85 % d'entre eux. On dénombre cependant près d'un million de francophones hors du Québec : sur ses marges est et ouest principalement, soit en Acadie et en Ontario; dans l'Ouest canadien aussi, dont les francophones ont participé activement à la colonisation.

Ainsi le Québec n'est pas le seul espace francophone au Canada. Mais vu qu'il est le foyer principal de la francophonie canadienne, qu'il en est le cœur, il y a souvent confusion entre le référent géographique – le Québec – et le référent ethnoculturel – le fait français – du Canada français. Cette confusion doit être évitée, si l'on veut bien comprendre mon propos.

Car ce n'est pas du territoire québécois que je m'entretiendrai ici, mais bien du territoire de cette "autre francophonie canadienne", celle qui habite hors du Québec. Le territoire de cette francophonie canadienne hors du Québec a ceci de particulier qu'il prend forme à partir d'espaces-réseaux et qu'il permet ainsi d'entretenir une ambivalence accommodante au niveau de l'identité entre ouverture et fermeture à l'autre. Cette ambivalence illustre très bien l'ambiguïté du concept de territoire : celui-ci peut aussi bien agir comme lien que comme frontière, selon que l'on se place du point de vue de l'individu ou de la collectivité.

L'espace francophone du Canada

Entre Québec et Canada français

Enracinée depuis bientôt quatre siècles dans la vallée du Saint-Laurent, la population française du Québec s'est imposée avec le temps et beaucoup d'efforts comme une société distincte à l'intérieur du Canada. L'histoire du Canada français ne se limite cependant pas à celle du foyer québécois. Malgré un destin tragique, scellé par sa localisation à la charnière de deux colonies ennemies, l'Acadie a réussi à se maintenir à l'Est, pendant qu'une partie importante du peuple québécois a vécu une mouvance continentale et ce, au rythme de frontières économiques successives, comme le rappelaient mes collègues Louder, Trépanier et Waddell¹ de l'Université Laval : la traite des fourrures et les explorations à l'échelle continentale du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècles; le bois, les mines, l'agriculture de l'Ontario et du Mid-West américain pendant le XIX^{ème} siècle; le chemin de fer du Nord et l'industrie de l'Ontario pendant la même période; les manufactures de la Nouvelle-Angleterre et l'agriculture dans les Prairies canadiennes au XIX^{ème}

¹ Louder, D., C. Trépanier Et E. Waddell, 1994, "La francophonie nord-américaine. Mise en place et processus de diffusion géo-historique.", dans C. Poirier, dir. *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 185-202.

et dans la première moitié du XX^{ème} siècle; et plus récemment, la chaleur de la Floride, le pétrole de l'Alberta et le rêve de la Californie.

Entre le Québec et ces îlots de vie française ailleurs sur le continent, des liens étroits existent depuis les origines de la colonie. Ces liens, alimentés par les mouvements subséquents entre le Québec et ce qu'on a nommé les "diasporas canadienne-française et acadienne", ont contribué à maintenir une certaine unité politique, économique, sociale et religieuse au sein de cet espace francophone. C'est ainsi que s'est consolidé le Canada français, qui, malgré la distance, fait participer d'un même espace le Québec et les autres cellules francophones du pays et de ses marges américaines.

Figure 2

Nouveaux lieux, nouveaux liens : la multiplication des réseaux de la francophonie canadienne

Ce Canada français était traditionnellement structuré autour de deux paliers principaux : la paroisse, voire l'agrégat de paroisses constituant la région – au Québec, il faut comprendre qu'il s'agit là d'une région très vaste qui se confond plus ou moins avec les frontières provinciales; et l'ensemble, entité beaucoup plus floue sur le plan de la géographie, mais qui n'en existe pas moins à la faveur des liens que nous avons évoqués tout à l'heure et des représentations qu'ils alimentent. Cette structure est devenue plus complexe au cours des derniers trente ans.

L'urbanisation et la banlieurisation ont d'une part fait se multiplier les cellules de vie française au pays. Des changements géopolitiques importants y ont d'autre part fait se développer des liens nouveaux au sein de la diaspora, qui a vu émerger de nouveaux réseaux, à partir des principaux foyers de la francophonie canadienne hors du Québec.

La géographie du fait français au pays a été profondément altérée par l'urbanisation. Si ce phénomène n'a pas véritablement modifié les contours du Québec – quoiqu'il en ait radicalement modifié l'organisation interne – il a sensiblement modifié l'espace du français ailleurs au pays, dont il a provoqué une plus grande dispersion, et dont il a brisé la continuité. La banlieurisation a eu un effet similaire à l'échelle intra-urbaine, ouvrant au français de nouveaux quartiers dont certains ne sont pas dans le prolongement des secteurs francophones traditionnels. Les deux phénomènes se conjuguent ici. Ils ont drainé hors de leurs concentrations traditionnelles des proportions importantes de francophones, ce qui a créé des lieux nouveaux de vie française, aux différentes échelles spatiales.

Figure 3

Entre ces nouveaux éléments de l'espace francophone hors du Québec et ses bases historiques, des liens se sont établis, s'ajoutant aux réseaux en place. Ils se sont organisés à partir des principaux pôles de vie française non québécois qui ont vu leur rôle au sein de l'espace francophone se confirmer d'autant plus que celui du Québec diminuait. Les efforts de modernisation des structures de l'État avaient en effet beaucoup affaibli les institutions telles l'Église qui avaient soutenu le développement d'un espace francophone pan-canadien. De nouvelles organisations ont eu à en prendre le relais. Hors du Québec, celles-ci n'étaient pas du ressort de l'État. Elles ont émané des milieux communautaires, qui ont été les véritables artisans des réseaux nouvellement constitués.

La mise en place de ces nouveaux réseaux a été financée en grande partie par le gouvernement du Canada, qui en a fait un instrument de politique nationale. Nous ne nous étendrons pas sur cette question ici. Mentionnons tout simplement qu'ils couvrent une gamme variée de secteurs de la vie collective, depuis l'alphabétisation jusqu'à la coopération, en passant

par le théâtre ou la politique municipale. Ils relient les institutions œuvrant dans ces différents secteurs, leur permettant de partager ressources et expertises, via des contacts directs ou via l'inforoute². Ils les rattachent à d'autres types d'institutions agissant auprès des mêmes clientèles, et ayant un fonctionnement similaire, et ceci aux échelles locale, régionale, provinciale ou nationale.

Ces réseaux ont favorisé la consolidation d'un espace francophone national, dont les bases étaient jusqu'ici assez faibles, les communautés maintenant entre elles assez peu de contacts, sauf par l'intermédiaire du Québec. Or, cet espace francophone national est perçu aujourd'hui comme le principal point d'appui des initiatives communautaires prises au palier local, régional ou des provinces.

La superposition des territoires et des identités

Un territoire constitué de la participation à plusieurs espaces-réseaux

Cet espace-réseau est à la base du territoire des francophones du Canada hors du Québec. Il accueille leurs pratiques quotidiennes, les structure, leur confère du sens. Ce faisant, il est un élément central de leur identité. Il n'est cependant pas le seul foyer de leur appartenance : le territoire de cette "autre francophonie", comme je l'ai appelé tout à l'heure, déborde souvent le réseau des lieux de vie française, pour englober des éléments d'autres réseaux, ceux-là partagés avec la culture dominante. Une analyse en cours des pratiques linguistiques des francophones en milieu minoritaire me permet de l'affirmer³.

Quel est le territoire du francophone du Canada vivant hors du Québec ? Quels sont, à la faveur de ces îlots de vie française qu'on retrouve un peu partout au pays, les lieux qu'il occupe et qu'il fait sien, ceux auxquels il aspire ? Son territoire est fait bien sûr des éléments de l'espace francophone qu'il s'approprie à diverses fins : l'école, le centre culturel, le restaurant du coin, le bureau de santé de sa localité, etc. Mais, vivant le plus souvent en situation minoritaire – seulement un francophone sur six vivant hors du Québec habite un milieu où les francophones comptent pour plus de 60 % de la population régionale⁴ – et n'ayant donc pas accès à toute la gamme d'institutions nécessaires à la satisfaction de ses différents besoins, il évolue aussi au sein des réseaux fonctionnant en anglais, qui viennent à faire aussi partie de son territoire. Dans ce type d'environnement qu'est le milieu minoritaire au Canada, les institutions françaises – lorsqu'elles existent – se retrouvent en compétition directe avec les institutions de la majorité. L'attrait qu'exercent ces dernières sur les jeunes et les adultes est d'autant plus fort que la dispersion est grande et que l'espace de vie est dominé par l'anglais.

Le milieu minoritaire a donc ceci de particulier qu'il suscite chez nous la participation à deux espaces-réseaux différents sur le plan ethnoculturel : celui de la majorité, plus diversifié et souvent plus attrayant; et celui de la minorité, qui inclut un nombre limité d'institutions. Le premier occupe la place publique. Le second se trouvant souvent hors de l'espace de vie quotidien, il doit faire l'objet d'un choix conscient, il implique un engagement. Il découle de cette participation à deux réseaux une territorialité mixte, qui crée une certaine confusion sur le plan des identités. La conscience individuelle se trouve partagée entre la communauté de vie dans son ensemble – anglo-saxonne – et la communauté de vie française qui se crée autour des

² Nous avons décrit ailleurs l'organisation de ces réseaux. Voir Gilbert, A., 1991, "L'Ontario français comme région : regard sur une communauté, son espace, ses réseaux.", *Les Cahiers de Géographie du Québec*, 35(94): 501-512.

³ Pour une présentation des résultats de cette analyse, voir Gilbert, A., 1995, "Pratiques linguistiques et milieu : résultats de l'Enquête sociale générale.", dans G. Cadrin (éd.) *Pratiques culturelles au Canada français*, Edmonton, A paraître.

⁴ Voir à ce propos la classification des milieux francophones hors du Québec proposée par la Fédération des jeunes Canadiens français. FJCF, 1991, *Un avenir incertain. Comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français.

institutions et autres lieux de la vie française. Les référents territoriaux de l'identité pourraient s'en trouver affaiblis.

De l'individu à la collectivité, une francisation de l'appartenance

Or il n'en est rien. Certains soutiendront que le territoire n'existe pas pour les francophones hors du Québec, qu'ils l'ont ou bien simplement évacué ou bien repoussé dans le plus pur imaginaire⁵. Notre propre analyse du discours identitaire de la francophonie canadienne nous suggère au contraire que le territoire est une référence de premier plan dans l'affirmation de sa spécificité, qu'il en serait même la base. Le projet d'espace francophone – véhiculé par les forces vives de la francophonie canadienne comme principal outil de son développement – le montre bien⁶: ce projet associe directement son développement aux lieux qu'elle occupe ou qu'elle a à prendre, étroitement intégrés à la faveur d'un réseau de liens aux différentes échelles spatiales. Ces lieux lui servent de portes d'entrée et de points de contact avec un univers qui s'étend à l'ensemble des cellules de vie française au pays et ailleurs dans le monde. Le réseau lui permet d'y participer concrètement et quotidiennement, et sur le plan symbolique.

Le territoire dont il est question ici – car il est bien question de territoire – n'est plus le territoire mixte des pratiques individuelles. Il s'agit au contraire d'un territoire exclusivement français, qui ne peut faire l'objet d'aucun partage, d'aucune cohabitation. Ce territoire exclusif est au cœur de l'identité canadienne-française hors du Québec. Qu'il prenne forme à la faveur des réseaux liés à la structuration de l'espace institutionnel plutôt que sur la base d'un espace continu, il n'en est pas moins réel.

Une ambivalence accommodante sur le plan de l'identité

L'identité s'articule à la fois sur l'individuel et le collectif. Ainsi le vocable francophone s'applique autant à chaque membre de la collectivité qu'à la pluralité qu'ils forment tous ensemble dans leur affirmation d'une identité commune. Pour l'un et l'autre, le territoire n'est pas le même : l'individu évolue au sein d'un territoire qui inclut et l'espace francophone et l'espace de sa vie quotidienne, qui se déroule en anglais, échappant par le second aux limites du premier; la collectivité quant à elle s'associe au seul espace qui lui confère sa spécificité, l'espace constitué des lieux de vie française. Notre hypothèse est que cette ambivalence sert admirablement la francophonie canadienne.

Celle-ci affirme d'une part sa différence à travers la consécration de son territoire propre, des institutions qu'elle est à mettre en place ou à consolider. Elle ne s'y laisse pas enfermer cependant, par l'intermédiaire de la socialisation de ses membres qui participent à un territoire plus large, incluant les institutions de la majorité qu'ils s'approprient aussi sur le plan symbolique⁷. Dichotomie des appartenances, qui alimente une identité associant ouverture sur l'autre et fermeture sur soi, deux modes de relations à l'autre en apparence irréconciliables, mais qui ici, à la faveur d'une territorialité particulière, se renforcent mutuellement : contre toute attente, il semble en effet que la participation des membres de la communauté francophone aux réseaux de l'anglophonie ait suscité une plus grande affirmation de leur identité française; le

⁵ Selon François Paré, le discours identitaire franco-ontarien occulte ainsi toute référence au territoire. Paré, F., 1995, "Les Franco-Ontariens ont-ils droit au discours identitaire ?", dans Langlois, S. (dir.), *Identité et cultures nationales*, Québec : Les Presses de l'Université Laval: 167-177.

⁶ Voir Gilbert, A., 1994, "Espace régional en milieu francophone minoritaire.", dans F. Harvey (éd.), *La région culturelle: problématique interdisciplinaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture : 167-177.

⁷ C'est ce que souligne avec beaucoup d'à-propos Roger Bernard ,1988, dans *De Québécois à Ontariois*, publié aux éditions Le Nordir, de Hearst, l'une des premières études sociologiques sur la bilinguisation des francophones hors du Québec. Voir aussi Bernard, R., 1994, sur l'objectivation de la communauté et de l'identité dans la pratique, dans l'action. Bernard, R., 1994, "Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue.", dans J. Létourneau (dir.) *La question identitaire au Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval : 155-163.

développement sans précédent des institutions francophones au cours des derniers vingt ans en est la preuve.

A propos de l'ambiguïté du concept de territoire

Facteur de division ou lieu de rencontre ?

Le territoire, facteur de division ou lieu de rencontre ? nous demandaient les organisateurs du colloque. L'expérience de la francophonie canadienne hors du Québec me fait hésiter à choisir l'une ou l'autre de ces réponses, sinon pour dire qu'il peut être l'un et l'autre, selon que l'on se place du point de vue individuel ou collectif.

Un exemple parmi d'autres

Est-ce là un cas exceptionnel ? Je ne le crois pas. Je pense au contraire qu'une grande partie des individus dans les sociétés modernes, partagent avec le francophone du Canada ce que François Paré appelle "des conditions de minorisation" qui informent leurs rapports au territoire⁸. Ceux-ci, dans leur quête d'affirmation, cautionneraient aussi le territoire de la majorité, se l'approprieraient, en même temps qu'ils chercheraient à instituer leur différence dans un territoire qui leur est exclusif. Les rapports interculturels inégaux – qui constituent à mon avis, non pas l'exception, mais bien la norme – les forcent, comme chez nous, à s'accommoder de cette double territorialité. Certaines communications livrées ici confirment mon hypothèse.

Impasse !

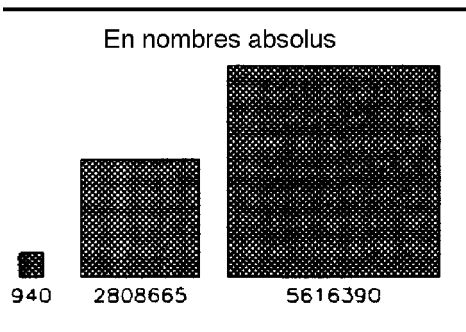
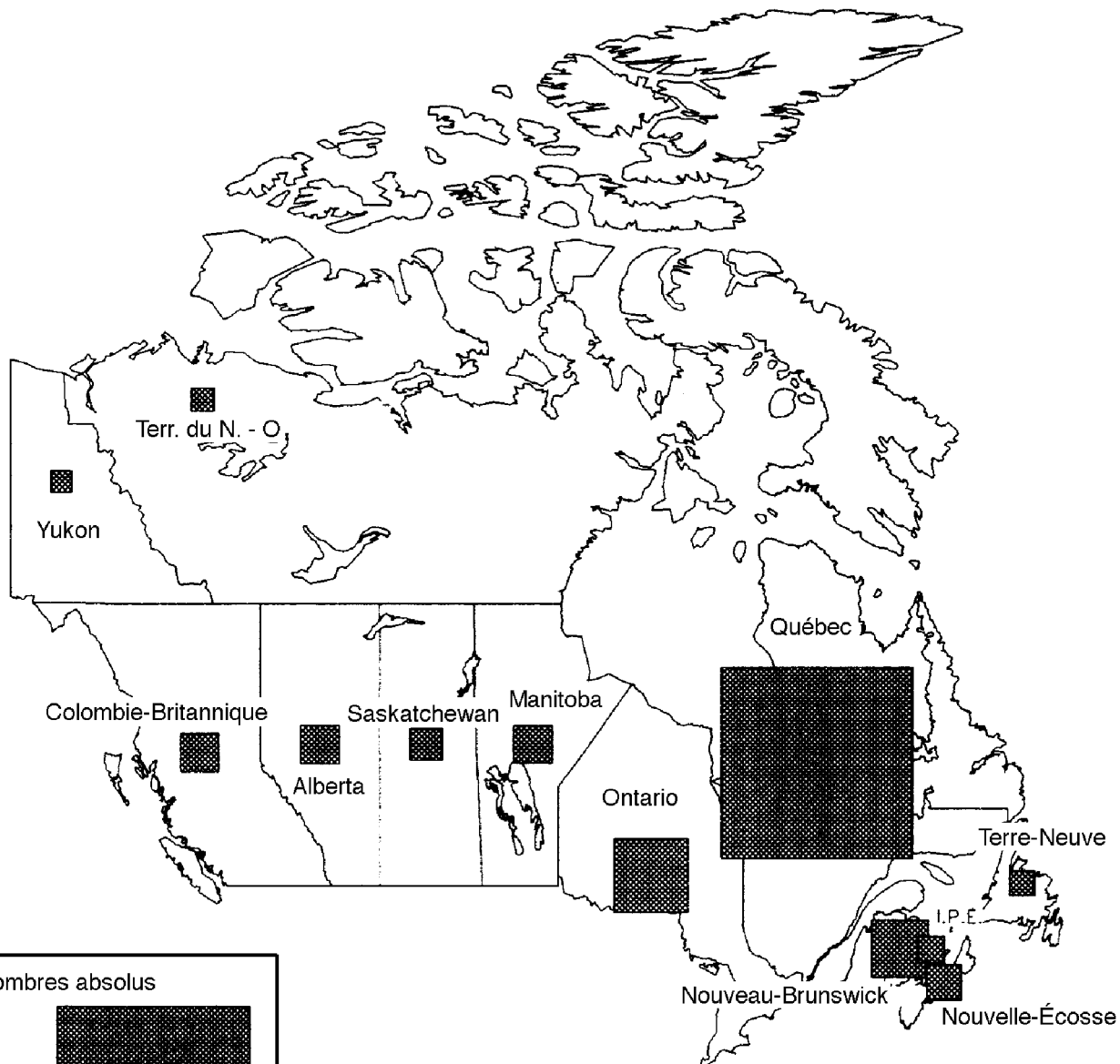
On peut s'interroger, en guise de conclusion, sur la possibilité de cet accommodement – observé au Canada tout comme ailleurs, semble-t-il – sur une longue durée. "La minorisation, la dispersion, la fragmentation laissent des marques", comme nous le rappelle Roger Bernard, sociologue de la minorité franco-ontarienne⁹. Les pratiques sociales et les représentations passent de plus en plus par l'anglais au Canada hors du Québec; la construction de l'identité française y est de plus en plus du ressort des institutions. Impasse à prévoir ! Qu'arrive-t-il en effet lorsqu'il n'y a plus de correspondance, de réciprocité, entre l'espace social des individus et celui des organisations, entre territoire individuel et territoire collectif ? Il y a là matière à réflexion pour une géographie qui s'interroge sur le sens du territoire, dans un double contexte d'homogénéisation des cultures à la faveur de la mondialisation des échanges et de l'affirmation des particularismes ethnoculturels.

⁸ Paré, F., 1995, op cit., p. 167.

⁹ Bernard, R., 1994, op cit., p. 162.

Figure 1

La population canadienne de langue maternelle française, par province, 1991



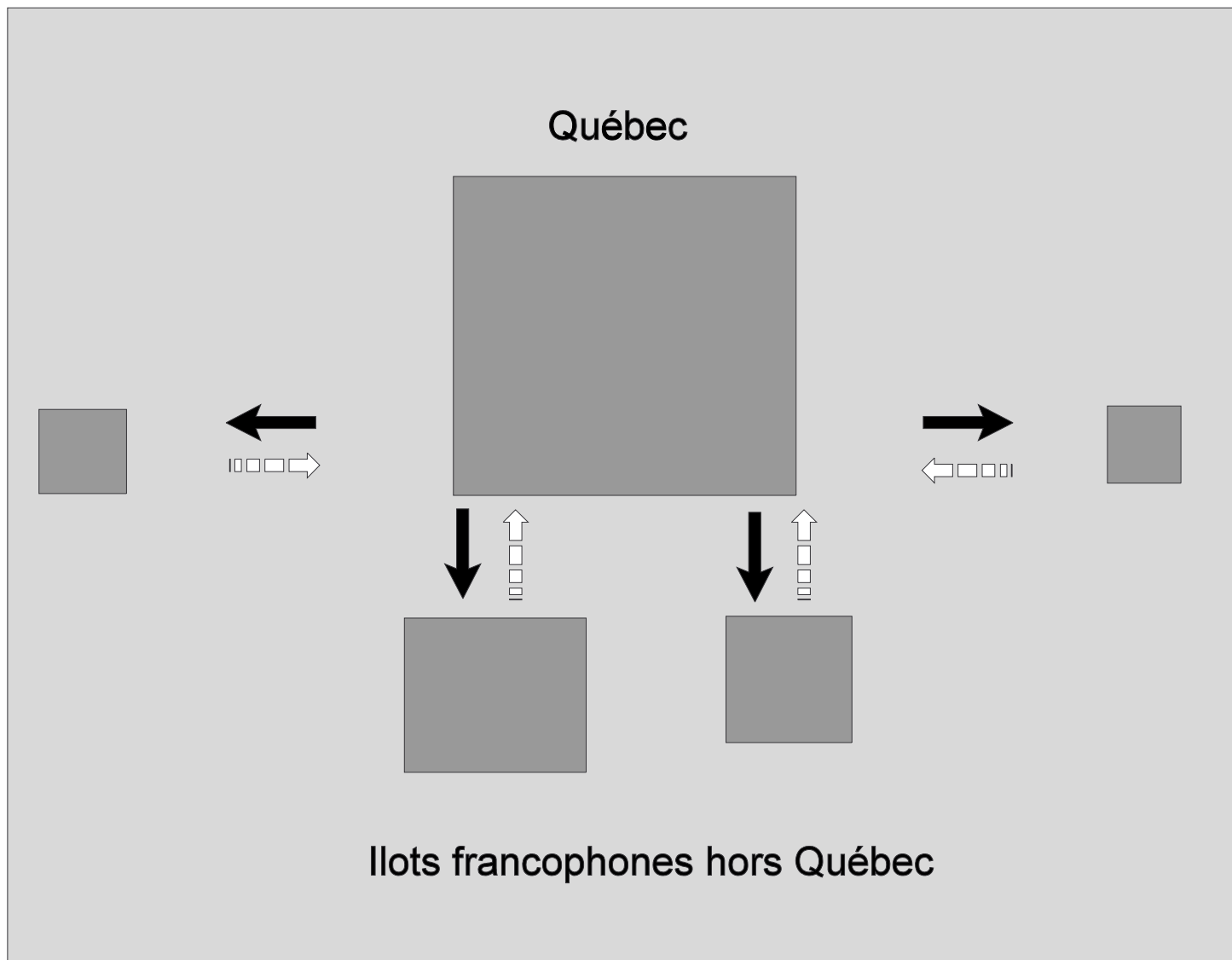


Figure 2
Le Canada français traditionnel

Québec

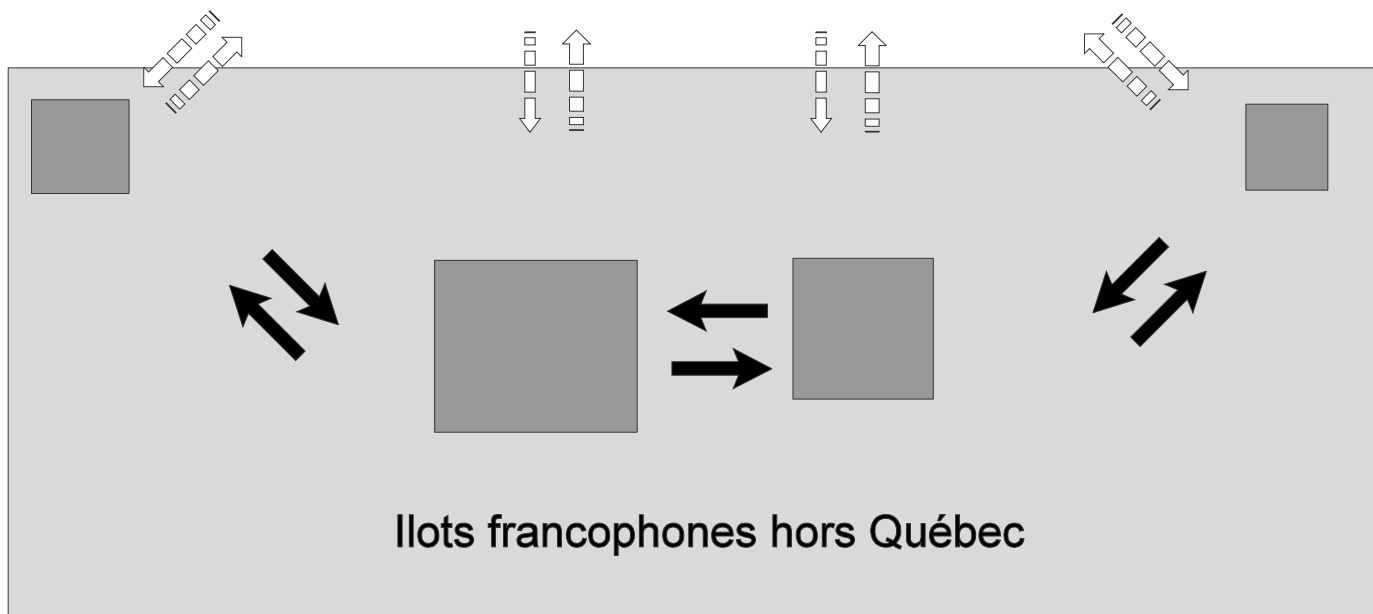
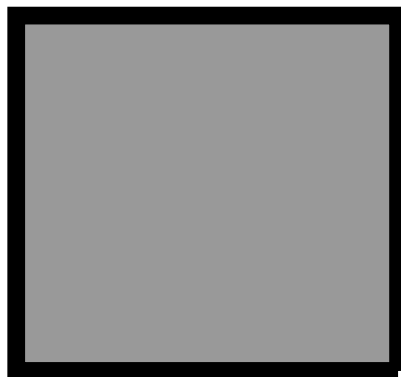


Figure 3
Le Québec et la francophonie canadienne